

ADA, expert en finance inclusive

Rapport annuel 2021



Bilan et perspectives

En 2021, face aux restrictions liées à la pandémie, ADA a dû temporairement réorienter ses priorités vers la gestion de crise Covid-19. Nos équipes et donateurs ont dû faire preuve de flexibilité et d'adaptation pour continuer à soutenir nos partenaires. Dès la levée des mesures de restriction au second semestre 2021, la plupart des activités ont repris, tout en tenant compte des leçons de la crise.

La résilience est essentielle pour les IMF et leurs bénéficiaires

L'un des enseignements de la pandémie est l'importance de la résilience. Plus une institution ou une population est résiliente, mieux elle peut affronter les chocs extérieurs. Rien d'étonnant donc à ce que le thème retenu pour la Semaine africaine de la microfinance (SAM) 2021, qui a eu lieu à Kigali au Rwanda du 18 au 22 octobre, ait été « On ne naît pas résilient, on le devient : renforcer la finance inclusive pour surmonter les crises ».

Pendant une semaine, 700 participants ont discuté des voies et moyens permettant de renforcer la résilience des prestataires de microfinance et de leurs bénéficiaires face aux chocs. Si les prestataires eux-mêmes doivent devenir plus résilients, ils doivent aussi améliorer la résilience de leurs bénéficiaires en leur donnant accès à des services financiers. En particulier, les pays en développement ont besoin d'innovations financières basées sur la technologie pour renforcer la résilience de leur population, grâce notamment à des produits d'épargne et de micro-assurance.

Une approche holistique pour atteindre les ODD

En 2021, nous avons par ailleurs finalisé une nouvelle stratégie pour les quatre années à venir. Celle-ci confirme que la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) nécessitera une approche plus globale que le simple fait de donner un accès aux services financiers à des personnes sous-bancarisées. Cette prise de conscience – qui s'appuie sur notre expérience et notre expertise – nous a conduits à renforcer des services non financiers en complément des activités existantes, tels que le conseil aux entreprises ou l'éducation financière, pour veiller à ce que nos projets aient un impact durable.

Alors que les services financiers étaient déjà souvent complétés par d'autres services dans notre stratégie 2018-2021, la nouvelle stratégie 2022-2025 élargira cette approche holistique avec le soutien de la Coopération luxembourgeoise.

En plus d'utiliser la finance inclusive pour atteindre les ODD, ADA se concentrera sur le soutien aux ménages vulnérables ayant un accès limité à des services de base tels que l'eau et l'énergie, aux jeunes entrepreneurs, ainsi qu'aux petites exploitations familiales et aux autres acteurs des chaînes de valeur agricoles et forestières.

ADA est un catalyseur de partenariats pour une finance inclusive durable, innovante et impactante.

L'utilisation de la technologie digitale et la résilience aux changements climatiques seront encouragées dans tous nos domaines d'intervention. Un accent particulier sera mis sur les femmes, confrontées à des contraintes socio-professionnelles plus importantes que les hommes.

Des partenariats avec des acteurs du développement

Ce changement d'orientation se traduira par des collaborations avec un éventail plus large d'acteurs tels que des incubateurs et PME vertes. ADA jouera de plus en plus le rôle de coordinateur pour répondre aux besoins des personnes vulnérables. Cette nouvelle approche combinera de l'assistance technique, du conseil en investissement pour les activités de lforD et de la gestion des connaissances.

Ce rapport annuel évoque aussi la clôture des projets menés par ADA entre 2018 et 2021, qui aura aidé plus de 600 IMF, 16 réseaux et associations professionnelles de microfinance, ainsi qu'une cinquantaine d'autres organisations à accéder à des financements, à développer leurs services ou à renforcer leurs capacités de gouvernance, de gestion et de projets. Le nombre de bénéficiaires de services financiers est passé de 62 000 en 2018 à 160 000 en 2021. 40 000 personnes ont bénéficié de services non-financiers en 2021, contre 2 600 en 2018.

Poser les bases de la nouvelle stratégie

Notre nouvelle stratégie tirera parti de la finance inclusive pour apporter un soutien aux ménages vulnérables, aux acteurs des chaînes de valeur agricoles et aux jeunes entrepreneurs. Les projets décrits dans le présent rapport ne sont pas à considérer comme des activités sans suite, mais bien comme les premiers pas vers la nouvelle stratégie de ADA selon laquelle la finance inclusive n'est plus seulement une fin en soi mais doit plutôt être mesurée en termes d'impact. C'est dans cet esprit qu'ADA agira comme catalyseur de partenariats et d'innovation.

Patrick Losch

Président du conseil d'administration de ADA

Laura Foschi

Directrice exécutive de ADA



Bilan 2018-2021 | **04**

Les priorités stratégiques de ADA pour la période 2022-2025 | **06**

Les projets de ADA dans le monde en 2021 | **08**

L'impact des activités de ADA en 2021 | **10**

Prôner la transparence et les bonnes pratiques dans le secteur de la microfinance | **12**

Appuyer le développement de solutions digitales pour mieux servir les populations vulnérables | **14**

Soutien financier et accompagnement professionnel des jeunes entrepreneurs | **18**

Soutien à la production et à l'accès aux produits financiers sur mesure pour les petits exploitants agricoles | **20**

Lutter contre les effets des changements climatiques et accéder à des services de base | **22**

ADA, conseiller en investissement de LMDF | **24**

Le secteur de la finance inclusive se réunit au Rwanda pour la SAM 2021 | **26**

Des mesures d'atténuation pour compenser son empreinte carbone | **30**

Nos partenaires au Luxembourg en 2021 | **31**

Bilan 2018-2021

Le précédent mandat confié par le ministère des Affaires étrangères et européennes luxembourgeois à ADA a permis de développer de nombreux projets contribuant aux avancées du secteur de la finance inclusive.

2021 a été marquée pour ADA par la quatrième et dernière année de son plan stratégique initié en 2018. Tout au long de cette période, les institutions de microfinance (IMF) appuyées par ADA ont pu offrir des services financiers (principalement des crédits agricoles et des produits d'assurance) à leurs populations cibles. Beaucoup d'entre-elles ont également bénéficié d'un appui pour leur transformation digitale afin de proposer des solutions digitales à leurs clients. ADA a aussi collaboré avec de nouveaux types d'acteurs pour répondre de manière plus ciblée aux besoins des populations et avoir plus d'impact. Dans cette perspective, elle a fourni à ces acteurs un appui plus approfondi et individualisé qu'auparavant. Enfin, ADA a rendu le secteur de la finance inclusive plus responsable envers ses clients grâce à des initiatives favorisant leur protection.



© Philippe Lissac (Godong)

Un plan stratégique axé sur sept résultats

L'objectif du plan stratégique de ADA visait à développer, mettre en œuvre et diffuser des solutions au service des populations vulnérables des pays les moins avancés, dans le but de favoriser leur inclusion financière et améliorer leurs conditions de vie. Ce plan prévoyait notamment d'atteindre sept résultats.

1 Les IMF appuyées par ADA ont développé et diversifié leur offre de services et renforcé les capacités des clients existants et potentiels

- **159 680** bénéficiaires de services financiers en 2021 (62 299 en 2018).

Évolution 2018-2021

- principalement des produits d'assurance et des crédits agricoles ;
- ADA a également commencé à soutenir le développement de services digitaux (réseaux d'agents, argent mobile) au cours du mandat.

- **40 566** bénéficiaires de services non-financiers en 2021 (2 627 en 2018).

Évolution 2018-2021

- principalement de l'éducation financière et de l'appui technique agricole, en complément des crédits agricoles ;
- l'appui à l'entrepreneuriat est resté plus limité en raison de la nature de l'appui donné, plus approfondi via les incubateurs.

2 La gouvernance et le management des IMF appuyées par ADA sont professionnalisés

- **307** IMF formées en 2021 (652 en 2018).

Évolution 2018-2021

- IMF formées principalement sur le renforcement de capacités internes (performance financière, gestion des risques) ;
- au fil du mandat, ADA a fourni un appui de plus en plus approfondi aux IMF pour avoir plus d'impact, d'où la baisse du nombre d'IMF formées.

¹ Processus consistant à envoyer un expert sur le terrain pour fournir un soutien ciblé à une organisation ayant un besoin de développement, généralement fourni sur une longue période. L'AT peut aussi être appelée « expertise-conseil ».

- **129** IMF appuyées avec de l'assistance technique (AT)¹ en 2021 (79 en 2018).

Évolution 2018-2021

- de plus en plus d'IMF ont été appuyées avec de l'AT ;
- au fil du mandat, l'AT s'est davantage focalisée sur le développement de solutions pour les clients des IMF, notamment de finance digitale ;
- des AT spécifiques ont été données pendant la crise Covid-19 (gestion des risques, planification stratégique).
- **54** autres organisations appuyées avec de l'AT en 2021 (pour développer et offrir, directement ou non, des produits et services financiers aux populations cibles) (23 en 2018).

Évolution 2018-2021

- Fournisseurs de services directs aux populations cibles :
 - incubateurs, dans l'appui aux micro et petits entrepreneurs ;
 - FinTech et InsurTech, pour faciliter l'accès aux services financiers des populations vulnérables ;
 - acteurs des chaînes de valeur agricoles (PME agricoles, ONG spécialisées en agriculture et coopératives agricoles) appuyés via le SSNUP² pour servir les petits exploitants agricoles.
- Intermédiaires :
 - Associations professionnelles / réseaux de microfinance ;
 - investisseurs d'impact, via le programme SSNUP ;
 - courtiers en assurance.

3 L'accès au financement des IMF est facilité

- **48** IMF dans le portefeuille LMDF (Luxembourg Microfinance and Development Fund) en 2021, fonds conseillé par ADA (48 en 2018).

Évolution 2018-2021

- Pas nécessairement les mêmes IMF (certaines sont nouvellement financées, d'autres ont remboursé).
- **35,3** millions d'euros d'en cours de portefeuille en 2021 (28,7 en 2018).

Évolution 2018-2021

- Tendance au cours du mandat à déboursier des prêts d'un montant plus élevé en moyenne.

- **34** IMF financées ayant reçu une AT en 2021 (24 en 2018).

Évolution 2018-2021

- Hausse qui reflète une meilleure coordination entre les activités de conseil en investissement opérées par ADA et ses projets d'AT.

4 Les associations professionnelles et les réseaux appuyés par ADA ont renforcé leurs capacités et sont des partenaires performants de mise en œuvre des projets

- **14** associations professionnelles (AP) ou réseaux appuyés en 2021 (16 en 2018).

Évolution 2018-2021

- Deux projets avec les associations professionnelles du Vietnam et de la Tanzanie ont été finalisés.
- **223** IMF formées via ces AP/réseaux en 2021 (516 en 2018).

Évolution 2018-2021

- Baisse en raison de la Covid-19 et de l'évolution des projets avec les AP/réseaux, qui se sont davantage focalisés sur de l'AT aux IMF.
 - **72** IMF ayant reçu une AT via ces AP/réseaux en 2021 (34 en 201).
- Ces deux tendances confirment la volonté progressive de ADA de faire des réseaux des véritables partenaires de mise en œuvre de projets au profit de leurs IMF membres.

5 Les conditions de développement de l'inclusion financière dans les pays où ADA intervient sont améliorées

- **5** pays dans lesquels les régulateurs ont bénéficié d'un appui sur la durée du mandat (Cambodge, Laos, Cabo Verde, Myanmar, Tunisie).

Évolution 2018-2021

- ADA a renforcé les capacités de supervision des régulateurs et a rendu le secteur de la finance inclusive plus responsable envers ses clients grâce à des initiatives favorisant la protection des clients ou l'amélioration de la réglementation.

6 Le MAEE³ et les acteurs luxembourgeois du développement reçoivent des appuis et des conseils en finance inclusive fournis par ADA

- **22** acteurs luxembourgeois avec qui ADA a collaboré en 2021 (15 en 2018).

Évolution 2018-2021

- La collaboration s'est faite à plusieurs niveaux : soit pour avoir un apport d'expertise, soit pour organiser des événements, soit pour co-financer des projets.

7 Les connaissances sur l'inclusion financière produites par ADA sont diffusées

- **37** publications thématiques et scientifiques en 2021 (28 en 2018).

Évolution 2018-2021

- publications thématiques : gestion de la performance sociale, santé financière des micro-entrepreneurs, impact de la crise Covid-19 sur les IMF et leurs clients, etc.
- des publications scientifiques portant sur la régulation de la finance ont été diffusées via la Chaire ADA en droit financier.
- **29** orateurs ADA sont intervenus en conférences en 2021 (24 en 2018).
- Parmi ces conférences : Semaine européenne de la microfinance, Semaine africaine de la microfinance, etc.

² Smallholder Safety Net Upscaling Programme

³ Ministère des Affaires étrangères et européennes (du Luxembourg).

Les priorités stratégiques de ADA pour la période 2022-2025

La Coopération luxembourgeoise a renouvelé le mandat de ADA pour la période 2022-2025, durant laquelle ADA se concentrera sur le soutien aux jeunes entrepreneurs, aux petits exploitants agricoles et aux ménages vulnérables dans les pays en développement.



Chiffres clés 2021

Environ **45** salariés basés à Luxembourg plus une dizaine de conseillers techniques sur le terrain.

Le budget annuel de ADA est d'environ **15 millions** d'euros, dont **56%** proviennent de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Luxembourg, les **44%** restants provenant d'autres sources de financement publiques et privées. Les dépenses directement liées aux activités de développement représentent **93%** du total, ce qui laisse **7%** du budget pour couvrir les frais administratifs.

(de gauche à droite) Franz Fayot, ministre de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Luxembourg ; Patrick Losch, président du conseil d'administration de ADA

Le 15 décembre 2021, la Coopération luxembourgeoise a renouvelé son soutien à ADA pour la période 2022-2025. Si ADA a traditionnellement soutenu les institutions et réseaux de microfinance pour promouvoir l'inclusion financière, elle va désormais adopter une approche plus large. À l'avenir, ADA continuera d'utiliser la finance inclusive, qui reste son principal domaine d'expertise, pour accroître sa contribution à la réalisation des objectifs de développement durable.

ADA portera également une attention particulière aux ménages vulnérables, notamment ceux qui ont un accès limité aux services de base tels que l'eau et l'énergie, aux jeunes entrepreneurs ainsi qu'aux petites exploitations familiales et autres acteurs des chaînes de valeur agricoles et forestières qui souffrent d'insécurité économique.

Le recours à la technologie digitale et la résilience aux changements climatiques seront encouragés dans tous les domaines d'intervention de ADA. Un accent particulier sera également mis sur les femmes, qui font face à des contraintes d'insertion socio-professionnelle plus fortes que les hommes.

Le changement d'orientation de ADA se traduira par des collaborations avec un éventail plus large de parties prenantes, en complément des institutions de microfinance. Par exemple, ADA collaborera de plus en plus avec des PME, des incubateurs et autres centres de développement d'entreprises pour soutenir les jeunes entrepreneurs. Elle s'associera aussi à des fournisseurs innovants de services de base tels que des fournisseurs de solutions fonctionnant à l'énergie solaire par exemple.

Par conséquent, ADA agira de plus en plus en tant que coordinateur afin de garantir une approche holistique pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Au niveau opérationnel, cela consistera à combiner de l'assistance technique à du conseil en investissement pour lforD (Investing for Development SICAV) et à de la gestion de connaissances.

ADA continuera à tirer parti de son expertise de longue date pour développer des mécanismes de financement innovants adaptés aux besoins des populations vulnérables, tels que des prêts flexibles, basés sur les revenus ou à long terme, des garanties, ainsi que des solutions d'assurance, d'épargne ou de paiement basées sur la consommation (*pay-as-you-go*). Ces services financiers permettront aux personnes vulnérables d'accroître leur autonomie et d'améliorer durablement leur gestion des risques.

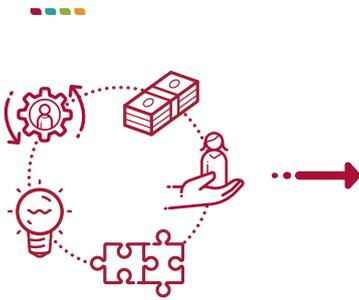
Ces activités seront principalement menées au Sénégal, au Burkina Faso, au Laos, au Cambodge et au Guatemala. Cependant, d'autres pays seront considérés, surtout s'ils offrent des opportunités d'investissement d'impact en lien avec lforD.

« L'inclusion durable et innovante est l'un des principaux moyens d'atteindre les objectifs de développement durable. C'est l'objectif stratégique clé de ce nouveau plan stratégique. »

Laura Foschi
Directrice exécutive de ADA

La nouvelle stratégie de ADA se concentre sur le soutien aux jeunes entrepreneurs, le renforcement des chaînes de valeur agricoles et forestières et l'accès des ménages vulnérables aux services de base. L'impact sur les changements climatiques, les questions de genre et l'utilisation des technologies digitales seront pris en compte dans tous les projets.

ADA,
expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation...

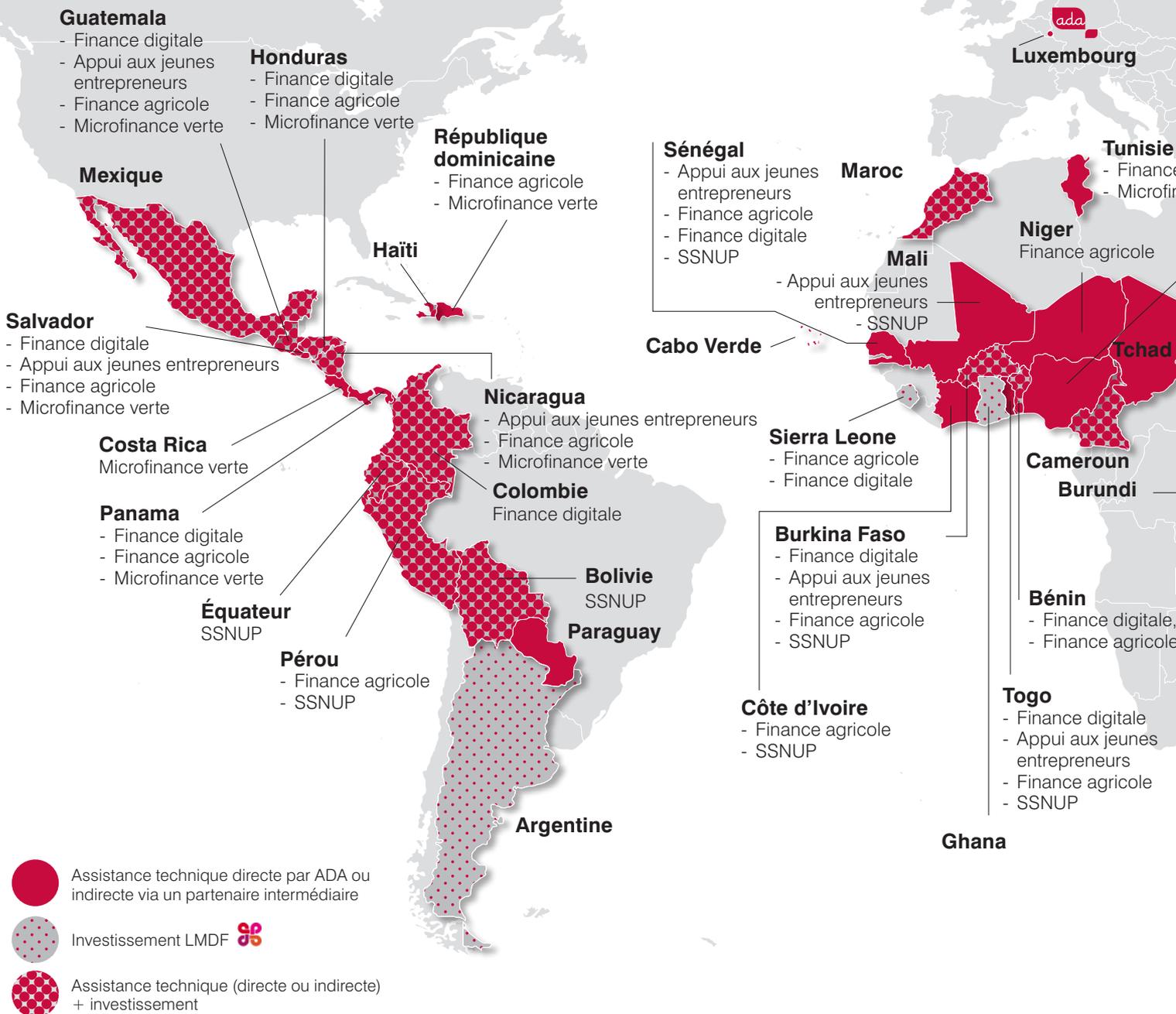


i Plus d'infos sur
www.ada-microfinance.org.

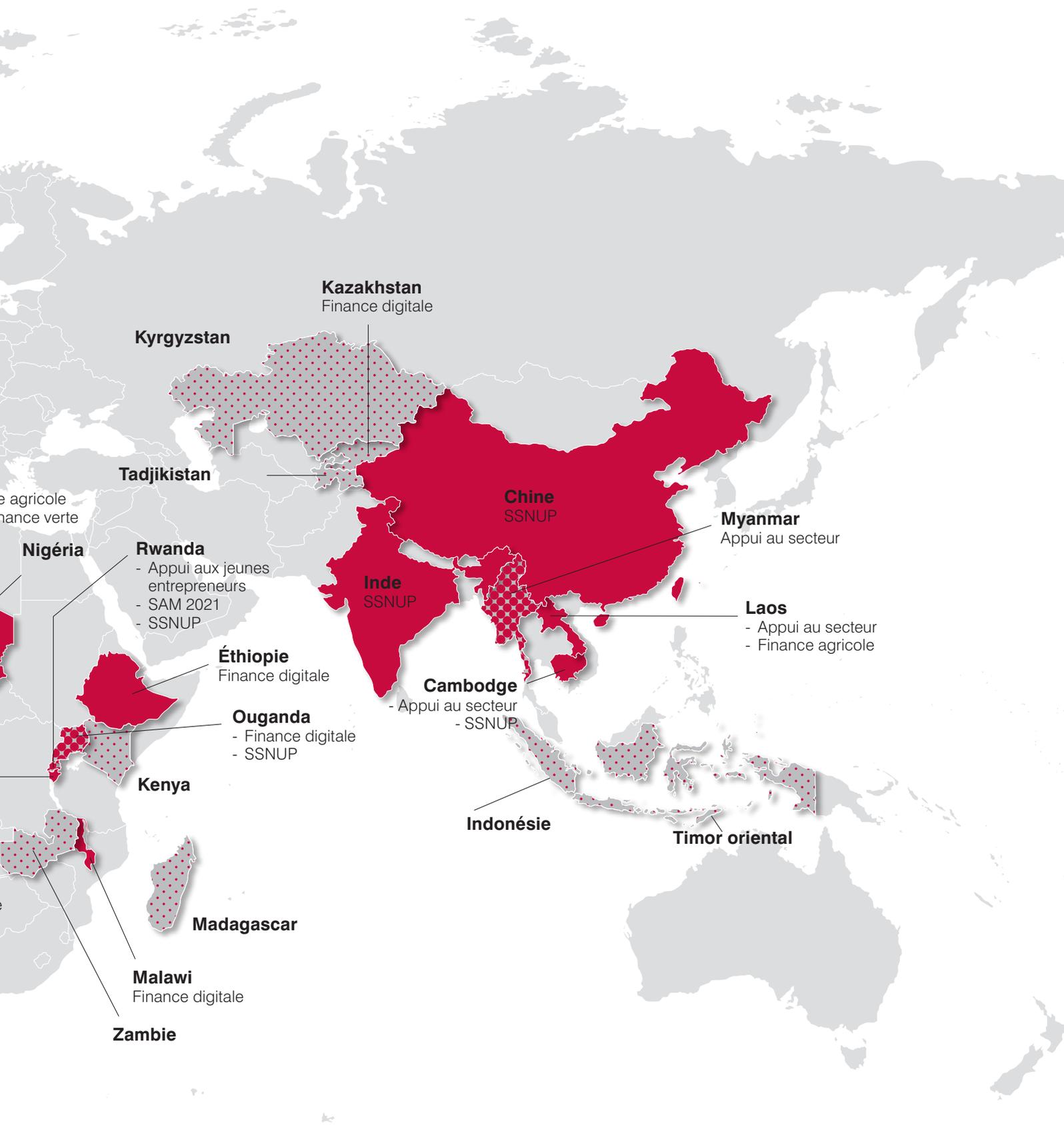
Les interventions de ADA contribueront de manière significative à l'élimination de la pauvreté (ODD 1) ; à la réduction de l'insécurité alimentaire (ODD 2) ; à l'accès à un emploi et des revenus décents (ODD 8) ; à l'adaptation aux changements climatiques (ODD 13) et au renforcement des partenariats entre différents types d'acteurs du secteur (ODD 17). Elles contribueront aussi indirectement à une bonne santé et au bien-être (ODD 3) ; à une éducation de qualité (ODD 4) ; à l'égalité entre les sexes (ODD 5) ; à un accès à l'eau potable et à l'assainissement (ODD 6) ; à une énergie propre à un coût abordable (ODD 7) ; à encourager l'innovation et l'intégration des petites entreprises (ODD 9) ; à la réduction des inégalités (ODD 10) ; à l'amélioration de l'habitat (ODD 11) et à la gestion durable des forêts (ODD 15).



Les projets de ADA dans le monde en 2021



SSNUP : Smallholder Safety Net Upscaling Programme



L'impact des activités de ADA en 2021

159 680

bénéficiaires d'un nouveau produit ou service financier grâce à l'intervention de ADA

- 111 111 ont bénéficié d'un produit d'assurance
- 25 951 d'un crédit
- 11 710 d'un produit d'épargne
- 10 908 d'un service digital (mobile money, solution digitale de paiement, etc.)

40 566

bénéficiaires d'un service non-financier grâce à l'intervention de ADA

23 840

bénéficiaires d'éducation financière

16 330

bénéficiaires de formations techniques agricoles

24 415

bénéficiaires de crédit agricole

480

bénéficiaires de crédit pour améliorer le système d'assainissement de leur maison

396

jeunes entrepreneurs bénéficiaires de formations à l'entrepreneuriat

10 908

d'un service financier digital (compte mobile, réseau d'agents mobiles)

328

jeunes entrepreneurs bénéficiaires d'un crédit

24 743

emplois soutenus via l'accès au crédit

492

bénéficiaires d'un crédit pour accéder à un équipement fonctionnant aux énergies renouvelables ou plus efficient énergétiquement

182

bénéficiaires d'un crédit pour améliorer leur habitat

1 PAS DE PAUVRETÉ



Cible 1.4

Accès aux services de base, dont la microfinance

Cible 1.5

Renforcement de la résilience des personnes vulnérables

2 FAIM «ZÉRO»



Cible 2.3

Amélioration de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs, y compris via l'accès aux services financiers

Cible 2.4

Adoption de pratiques agricoles productives, durables et résilientes

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Cible 4.4

Renforcement des compétences nécessaires à l'emploi et l'entrepreneuriat

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Cible 6.2

Accès à des services d'assainissement

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Cible 7.1

Accès à l'énergie propre

160

organisations bénéficiaires d'une assistance technique

- 129 IMF
- 18 coopératives ou PME agricoles
- 6 incubateurs
- 5 courtiers en assurance
- 1 institution de mésofinance
- 1 FinTech

3 pays (Cambodge, Laos, Myanmar)

dans lesquels ADA a mis en place des initiatives de protection des clients de la microfinance et a contribué à l'évolution de la réglementation

14

réseaux et associations professionnelles de microfinance appuyés, qui représentent 602 IMF

307

IMF formées

36

projets dans 48 pays avec une diversité de partenaires tels que régulateurs, réseaux, associations professionnelles, IMF, coopératives ou PME agricoles, incubateurs, courtiers en assurance, FinTechs, centres de formations, experts techniques, ONG, universités, investisseurs, etc

25 IMF

financées en 2021 pour un montant de déboursements de 21,5 millions d'euros

31 IMF

appuyées sur la transformation et/ou le développement d'une solution digitale pour faciliter l'accès aux services financiers

48 IMF

dans 27 pays bénéficient d'un prêt de LMDF conseillé par ADA fin 2021, pour un encours de portefeuille de 35,3 millions d'euros

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cible 8.3
Soutien à l'emploi

Cible 8.10
Renforcement de capacités des institutions financières et accès aux services financiers

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Cible 9.3
Accès des petites entreprises aux services financiers et intégration dans les chaînes de valeur

Cible 9.c
Accès aux TIC

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible 10.b
Investissements étrangers directs

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Cible 11.1
Amélioration de l'habitat

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Cible 17.3
Investissements étrangers directs

Cibles 17.16 et 17.17
Facilitation des partenariats



Prôner la transparence et les bonnes pratiques dans le secteur de la microfinance

ADA renforce le secteur de la microfinance aux niveaux national et mondial en prônant une plus grande transparence, une plus grande responsabilité et une meilleure protection des clients par la promotion de bonnes pratiques, de la supervision adaptée et de l'accès à de l'information fiable.



© Stefanie Alconso

Chiffres clés 2021

- Mise en place d'initiatives de protection des clients de la microfinance et contribution aux changements de la réglementation dans 3 pays (Cambodge, Laos, Myanmar) ;
- Soutien à 14 associations professionnelles et réseaux de microfinance ;
- Formation de 307 IMF ;
- Assistance technique fournie à 129 IMF, 5 courtiers en assurance, 1 institution de mésofinance et 1 FinTech ;
- ATLAS : reprend les données de 1 246 fournisseurs de services financiers de 138 pays.

Contribution aux ODD

Cible 8.10 : Renforcement des capacités des institutions financières

ADA ne se contente pas de soutenir des institutions de microfinance à titre individuel, elle aide aussi des réseaux régionaux et nationaux à renforcer le secteur de la microfinance. ADA s'emploie par ailleurs à accroître l'impact et la performance sociale de l'ensemble du secteur de la finance inclusive en mutualisant les bonnes pratiques et les connaissances à travers ses projets. ADA préconise également la standardisation, la professionnalisation et l'harmonisation des rapports des IMF aux investisseurs, dans un souci de transparence et de responsabilité.

Le jectif du partenariat s'est réorienté vers la promotion de la finance responsable, de la transparence et de la protection des clients, en réaction à une prise de conscience croissante des risques de surendettement des clients dans le secteur de la finance inclusive au Cambodge.

ADA a aidé CMA à prévenir le surendettement des bénéficiaires de microcrédit par de la recherche, du plaidoyer, des campagnes d'éducation financière ainsi que par l'amélioration de la réglementation et du suivi. Sur ce dernier point, CMA

a promu les pratiques responsables de ses membres afin de favoriser la protection des clients. Elle a mené cette action en collaboration avec ses membres, ADA, des parties prenantes telles que le Bureau de crédit du Cambodge (CBC), des investisseurs sociaux internationaux et des partenaires du développement.

Les efforts de CMA ont pris de l'ampleur lorsque la protection accrue des clients est devenue une priorité de la stratégie nationale cambodgienne d'inclusion financière, laquelle vise à assurer la viabilité à long

Prévenir le surendettement des clients de la microfinance au Cambodge

Au niveau national, ADA entretient un partenariat de longue date avec Cambodia Microfinance Association (CMA), l'organisation nationale qui supervise les fournisseurs de services de microfinance (FSM) au Cambodge. Les objectifs poursuivis par ADA au cours des premières années étaient le renforcement institutionnel et le développement des capacités de CMA et de ses membres. Au fil du temps, l'ob-

« Ce code de conduite sectoriel montre que l'impact de notre soutien va au-delà de nos partenaires. En promouvant les bonnes pratiques, nous pouvons aider toutes les institutions financières des pays en développement à adopter une méthode de travail plus transparente et centrée sur le client, au bénéfice de la population locale. »

Wendy Medrano

Responsable des programmes sectoriels pour l'Asie chez ADA



Christian Baron (2^{ème} en partant de la gauche) et Wendy Medrano (3^{ème}) de ADA aux côtés de représentants de la CMA.

terme du marché. Avec le soutien de ADA, la CMA a mis en place une collaboration avec l'Association des banques du Cambodge et l'Association cambodgienne de la finance et de la technologie (CAFT) en vue d'instaurer un cadre commun plus complet de la finance inclusive responsable.

Code de conduite du secteur financier et directives en matière de crédit

Cette collaboration a porté ses fruits : début mars, le secteur financier cambodgien a adopté un code de conduite (« Banking and Financial Institutions Code of Conduct ») destiné à accroître le niveau de confiance et de responsabilité des institutions financières. Ce code reprend des directives spécifiques en matière de prêt pour les FSM (pour toutes les institutions financières accordant des prêts inférieurs à 20 000 USD) et les oblige à se conformer au parcours de protection des clients SPTF/Cerise.

Ce nouveau code de conduite renforce la protection des consommateurs grâce à ses directives sur le contenu du marketing et de la publicité, les techniques de vente et le recouvrement des créances. Il invite par ailleurs les fournisseurs de services de microfinance à protéger les données du consommateur, à dispenser une éducation financière, à encourager l'entrepreneuriat féminin et à prévenir leurs clients du surendettement.

Le nouveau code de conduite est conforme à la stratégie cambodgienne de développement du secteur financier pour la période 2016-2025 ainsi qu'à la stratégie nationale d'inclusion financière pour la période 2019-2025. Le code autorégulé servira de référence à toutes les banques

(commerciales et spécialisées), aux institutions de microfinance ainsi qu'aux fournisseurs de services de paiement agréés par l'autorité de régulation du secteur, la Banque nationale du Cambodge.

ATLAS : un référentiel des performances sociales et financières des IMF

ADA a cofinancé le développement d'ATLAS, une base de données en ligne sur la microfinance. Gérée par MicroFinanza Rating (MFR), cette base centralise des données relatives aux performances sociales et financières des fournisseurs de services financiers (FSF). ATLAS vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la finance inclusive, notamment pour guider les investisseurs sociaux dans leurs décisions d'investissement.

ATLAS est une base de données qui contient des informations sur la tarification, la protection des clients ainsi que les performances sociales et financières des FSF. Les FSF abonnés à cette base ont accès à des outils de benchmarking qui leur permettent de se comparer à d'autres FSF dans le monde et de générer des rapports standardisés pour les investisseurs et d'autres parties prenantes.

ATLAS offre d'autres avantages aux réseaux internationaux, investisseurs, associations professionnelles et universités. ADA l'utilise notamment comme outil de reporting complémentaire pour prodiguer des conseils en investissement : les données des fiches d'information des IMF soutenues par le fonds luxembourgeois LMDP (Luxembourg Microfinance and Development Fund) sont téléchargées sur le portail et, en retour, ADA a accès à des rapports de portefeuille consolidés et à des benchmarks.

ADA a aidé la CMA à prévenir le surendettement des emprunteurs par : recherche, plaidoyer, campagnes d'éducation financière, réglementation et suivi.

L'intérêt pour les IMF réside dans le fait que de nombreux investisseurs internationaux consultent le portail ATLAS pour découvrir des institutions de microfinance et déceler de nouvelles opportunités d'investissement. Les IMF peuvent donc se servir d'ATLAS pour augmenter leur visibilité internationale et en même temps accéder à des benchmarks intéressants de leur marché régional.

ADA contribue à la mise à disposition d'informations en invitant ses partenaires à partager leurs données sur ATLAS (www.atlasdata.org). Officiellement lancée début 2020, la plateforme est financièrement indépendante depuis début 2022, suite à quoi ADA a cessé son soutien.

Appuyer le développement de solutions digitales pour mieux servir les populations vulnérables

ADA appuie la transformation digitale des institutions de microfinance (IMF) pour leur permettre de proposer des solutions digitales à leurs clients.



Chiffres clés 2021

Pour l'ensemble des projets digitaux de ADA :

- 31 IMF appuyées sur la transformation et/ou le développement d'une solution digitale pour faciliter l'accès aux services financiers ;
- 10 908 bénéficiaires d'un service digital (compte mobile, réseau d'agents mobiles) ;
- Zones : Afrique (Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Malawi, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Togo), Asie (Kazakhstan) et Amérique latine (Colombie, Guatemala, Honduras, Panama, Salvador).

Contribution aux ODD

Cible 8.10 Renforcement de capacités des institutions financières

Cible 9.c Accès aux TIC (Technologies de l'information et de la communication)

La Digital Finance Initiative en Afrique pour améliorer l'efficacité des IMF et l'expérience client

La DFI (Digital Finance Initiative) est un programme lancé par ADA en 2017 qui s'est terminé fin 2021. L'objectif était d'accompagner les petites institutions de microfinance (Tier 2 et 3¹) en Afrique à digitaliser leurs opérations de manière à augmenter leur portée, à être plus efficaces, à réduire leurs coûts et à améliorer l'expérience de leurs clients en leur offrant de nouveaux produits et services innovants.

Visualiser et définir sa stratégie avant d'implémenter son projet digital

Pour ce faire, ADA a conçu un accompagnement en trois étapes :

- un atelier sur le terrain avec les dirigeants d'IMF pour les aider à définir leur stratégie digitale, prioriser les projets et les sensibiliser aux prérequis et aux nouveaux risques liés à ces projets ;
- la définition du projet digital (phase de pré-projet) : durant cette phase, qui durerait de trois à six mois, ADA accompagnait l'IMF à définir son projet et à rédiger un dossier de co-financement, lequel

précisait les prérequis nécessaires à la réussite du projet, les impacts prévus, le coût, les prestataires techniques, les objectifs à atteindre, les risques, le planning. Le projet était ensuite présenté au comité de sélection de ADA, qui, s'il était validé, pouvait être co-financé à hauteur de 70% des coûts d'investissement dans la limite de 100 000 EUR ;

- la mise en œuvre du projet, pour lequel ADA, en tant que co-financier, pouvait aussi proposer une assistance à la maîtrise d'ouvrage et assurait un suivi une fois le projet déployé.

¹ IMF Tier 2 : IMF de taille petite ou moyenne qui sont rentables ou proches de la rentabilité, avec des actifs entre 5 et 50 millions de USD.

IMF Tier 3 : IMF de très petite taille qui sont pour la plupart dans leur phase initiale de développement et/ou qui n'ont pas atteint la rentabilité, avec des actifs inférieurs à 5 millions de USD.



Equipe de La Fructueuse au Togo.

La transformation digitale des IMF est un prérequis indispensable pour leur permettre de proposer des solutions digitales à leurs clients.

11 projets ont vu le jour en 2021

Au total, 11 projets ont été développés par les IMF en 2021 grâce à l'accompagnement de la DFI. Parmi ces projets, citons l'exemple de la coopérative d'épargne et de crédit La Fructueuse au Togo, laquelle a développé un service W2B B2W (Wallet to Bank – Bank to Wallet), qui donne la possibilité à ses clients d'associer leur porte-monnaie électronique (wallet) dé-

tenu chez un opérateur télécom à leur compte dans l'IMF pour réaliser des opérations financières au moyen de leur téléphone (via une application ou un système de SMS). Cela leur permet de gérer leur compte dans l'IMF directement depuis leur téléphone, hors guichet, dans tout le pays, et ce 24h/24, 7j/7.

Également au Togo, Assilassimé Solidarité a centralisé les bases de données de ses agences afin de faciliter les opé-

rations interagences de ses clients. Elle a également sécurisé son infrastructure informatique, implémenté la solution W2B B2W et équipé ses agents internes d'une solution mobile pour digitaliser les opérations financières sur le terrain. Enfin, elle a développé un service de SMS Banking qui permet à ses clients de recevoir des notifications par SMS pour confirmer le traitement de leurs opérations.

Quels résultats après cinq ans de DFI ?

23 PROJETS RÉALISÉS



AVEC 18 IMF AFRICAINES



L'écart entre le nombre d'IMF impliquées initialement (32) et les projets réalisés (23) s'explique en partie par le fait que beaucoup d'institutions ne disposaient pas initialement d'un environnement technique favorable à la mise en place de solutions digitales, comme un système d'information et de gestion (SIG) ouvert à des solutions tierces, des bases de données des agences de l'IMF centralisées, des agences interconnectées, un accès à Internet ou à l'électricité, etc.



32 IMF ont participé à 15 ateliers de définition de la stratégie digitale et d'identification des prérequis et des priorités.



Certaines IMF n'ayant pas poursuivi, 26 pré-projets ont été proposés à ADA.



Sur ces 26 pré-projets, 25 ont été approuvés pour la mise en place, mais deux n'ont pas abouti.



23 projets ont été réalisés avec 18 IMF. Quatre de ces projets concernent la solution F2.0, développée pour le secteur agricole.

Atelier initial

Pré-projet

Validation

Projet abouti



« Grâce au cofinancement de ADA, nous disposons d'un nouveau SIG fonctionnant sur le Cloud qui permet de suivre les informations de GRAINE en temps réel et d'améliorer la collecte de l'épargne tontine² et le processus d'octroi du crédit jadis manuel. »

Eléonore Céline Compaoré

Directrice générale de GRAINE SARL au Burkina Faso, appuyée par la DFI

La plateforme F2.0 pour favoriser l'inclusion financière des petits agriculteurs en zone rurale

Parmi les 23 projets accompagnés par ADA dans le cadre de la DFI, quatre concernaient la solution F2.0 (Fermier 2.0), une plateforme web qui met en relation des acteurs des chaînes de valeur agricoles (organisations paysannes et petits agriculteurs) avec des IMF, dans le but de favoriser l'accès des agriculteurs aux services financiers et faciliter la transmission d'informations entre tous ces acteurs (voir page 21 pour plus de détails). Fin 2021, F2.0 était opérationnelle au Sénégal, en Sierra Leone et en Éthiopie et avait déjà permis de financer 2 250 petits agriculteurs. En 2022, la plateforme a vocation à se pérenniser. Elle sera notamment étendue à de nouvelles IMF africaines pour servir de nouveaux groupes de producteurs agricoles.

Les facteurs clés de succès pour une transformation digitale réussie

Ces cinq années d'expérience avec la DFI ont permis d'identifier des facteurs clés de succès pour les IMF :

- vision : définir une stratégie digitale, la valider avec l'ensemble de la direction et l'intégrer à la stratégie globale de l'institution ;
- gouvernance : impliquer l'équipe de direction, sensibiliser le personnel et mobiliser un chef de projet compétent, soit par de l'embauche, soit en libérant un collaborateur existant ;
- financement : avoir la capacité financière de couvrir les investissements coûteux liés à la transformation digitale (autofinancement et bailleurs identifiés) et d'embaucher des ressources humaines ;



© Shutterstock

- opérations : avoir une bonne gestion de son portefeuille et connaître les besoins de ses clients ;
- réglementation : être informé des textes en vigueur en matière de finance digitale dans les zones d'intervention ;
- technique : disposer d'un environnement technique favorable à la mise en place de solutions digitales.

i Découvrez dans la boîte à outils, les « Outils de gestion de projets digitaux » développés par ADA pour les IMF d'Afrique francophone désireuses d'opérer leur transformation digitale (planification de projet, cahier des charges fonctionnel, calcul des impacts financiers, contrats types, etc.) dans la section « Ressources » du site de ADA ou en tapant « toolboxada.com » dans l'URL de votre navigateur web.

Le développement de solutions digitales pour les populations cibles sera intégré dans les futurs projets menés par ADA lorsque nécessaire.

Développer des solutions digitales à fort impact sur les populations vulnérables en Amérique Centrale

A partir de 2020, les restrictions de déplacement imposées par la crise de la Covid-19 ont poussé les IMF à accélérer leur transformation digitale. ADA et le réseau régional de microfinance en Amérique centrale et dans les Caraïbes REDCAMIF ont alors décidé d'accompagner des IMF membres des réseaux nationaux qui composent REDCAMIF à mettre en place des solutions digitales pour faciliter leurs opérations. Les solutions mises en place, dites « quick wins », étaient des initiatives digitales simples et peu coûteuses, à gain rapide avec un impact direct sur les clients (peu d'efforts, impact fort). Contrairement à la DFI, ADA avait choisi cette fois d'appuyer des IMF déjà dotées d'un système d'information et de gestion (SIG) capable d'intégrer des solutions digitales afin de garantir un impact rapide sur les clients. Depuis 2020, 17 IMF ont ainsi été appuyées pour développer ces « quick wins », neuf ayant démarré en 2020 et finalisé en 2021, et huit ayant démarré en 2021.

Parmi elles, Hermandad au Honduras a entrepris plusieurs initiatives digitales :

- digitalisation de son processus de recouvrement de crédits pour éviter à ses clients de se déplacer en agence. Fin 2021, les agents ont collecté 8 600 remboursements de prêts via ce système ;



Agent de recouvrement collectant le remboursement du crédit d'un bénéficiaire via l'application de Hermandad.

- installation d'un module de gestion intelligente qui classe automatiquement les demandes clients par secteur d'activité. En 10 mois, le nombre de transactions en agence a diminué de 39% et celui des transactions par téléphone a doublé. Le délai d'exécution des demandes de prêt a été divisé par deux et le taux de renouvellement des crédits a augmenté de 75% ;
- développement d'une application de transactions financières pour ses clients qui leur permet d'accéder aux produits et services de l'IMF, consulter leurs comptes et gérer leurs remboursements depuis leur téléphone. Fin 2021, 2 500 clients utilisaient l'application ;
- création d'un service d'assistance technique par chatbot³ disponible sur WhatsApp, qui propose aux agriculteurs des conseils instantanés pour l'adoption de pratiques climato-intelligentes liées au café, au cacao et au bétail.

Perspectives pour ADA

ADA a traditionnellement soutenu les IMF pour promouvoir l'inclusion financière. Dans son nouveau plan stratégique 2022-2025, elle adoptera une nouvelle approche, plus large, en intégrant de nouveaux acteurs dans ses projets de développement (PME, fintechs, incubateurs, etc.) afin d'étendre leur portée et d'avoir un impact toujours plus fort sur les populations vulnérables. L'utilisation des technologies digitales sera toujours encouragée dans ses domaines d'intervention lorsqu'elle permettra de mieux répondre aux besoins de ces populations.

² Le principe des tontines est que les individus qui composent ces groupes (famille, voisins, amis) se réunissent à intervalles réguliers. A chaque réunion, l'un d'eux a le droit de disposer de la totalité de la somme épargnée. La tontine mobile chez GRAINE est une solution mobile qui permet aux agents de l'IMF de collecter et d'enregistrer ces transactions en toute sécurité pour les clients.

³ Programme informatique conçu pour simuler une conversation humaine



Soutien financier et accompagnement professionnel des jeunes entrepreneurs

Aider de jeunes entrepreneurs à se lancer et à faire croître leur entreprise est une priorité pour ADA qui collabore avec divers acteurs pour leur fournir un financement flexible et adapté et des compétences professionnelles.



Chiffres clés 2021

- 3 IMF (Sénégal, Rwanda, Togo) soutenues dans le développement de services financiers et non-financiers dédiés aux jeunes entrepreneurs ;
- Appui à 6 incubateurs (3 en Afrique : Sénégal, Mali, Burkina, 3 en Amérique centrale : Nicaragua, Guatemala, Salvador) pour développer des services sur mesure qui aident les jeunes entrepreneurs à accéder plus facilement aux financements ;
- 396 jeunes entrepreneurs ont bénéficié d'une formation à l'entrepreneuriat ;
- 328 jeunes entrepreneurs ont reçu un crédit.

Contribution aux ODD

Cible 8.10 : Renforcement des capacités des institutions financières

Cible 2.3 : Amélioration de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs, y compris via l'accès aux services financiers

Cible 4.4 : Renforcement des compétences nécessaires à l'emploi et l'entrepreneuriat

Cible 9.3 : Accès des petites entreprises aux services financiers et intégration dans les chaînes de valeur

Promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes des pays en développement (PED) est une démarche essentielle pour réduire le chômage et maximiser la contribution des jeunes à l'économie. Les jeunes créateurs d'entreprise sont toutefois confrontés à des défis importants dans leurs pays, car peu de prestataires de services financiers comprennent leurs besoins et leur proposent des services adéquats.

Les jeunes entrepreneurs sont perçus comme des clients à haut risque en raison de leurs antécédents de crédit limités, de leur grande mobilité et de leur manque d'actifs à offrir en garantie. Ils dépendent souvent de leurs économies ou de l'argent de leurs proches pour lancer et développer leur activité.

Le financement seul ne suffit pas

Le manque de compétences professionnelles constitue un autre défi, le soutien au développement des entreprises et la formation professionnelle étant insuffisants dans la plupart des pays. Or des compétences financières et comptables sont indispensables pour développer une entreprise afin d'obtenir et gérer un prêt bancaire. Les jeunes ont également besoin d'une formation appropriée pour profiter des nouvelles opportunités offertes par les énergies renouvelables, l'agroécologie et l'économie circulaire.

ADA a donc élargi son éventail de partenariats. Outre ses collaborations avec des institutions financières, ADA travaille avec des structures de soutien aux entrepreneurs telles que des incubateurs et des accélérateurs. Ces projets visent à fournir aux jeunes un accompagnement pour la gestion d'entreprise et un accès à des services financiers adaptés.

Tout le monde y gagne : l'institution financière est plus encline à accorder des crédits, rassurée par l'accompagnement et la supervision dont bénéficie l'entrepreneur. La finalité pour ADA est d'aider les jeunes des PED et leurs familles à améliorer leur qualité de vie et à jouer un rôle actif dans leurs communautés.

Créer un environnement favorable aux entreprises au Sénégal

Dans le nord et le centre du Sénégal, ADA crée un environnement propice aux jeunes entrepreneurs en établissant et en coordonnant un réseau de prestataires d'appui technique et entrepreneurial, en collaboration avec l'IMF locale U-IMCEC (Union Mutualiste d'Épargne et de Crédit), Jokkolabs et l'agence de développement luxembourgeoise LuxDev.



© ADA

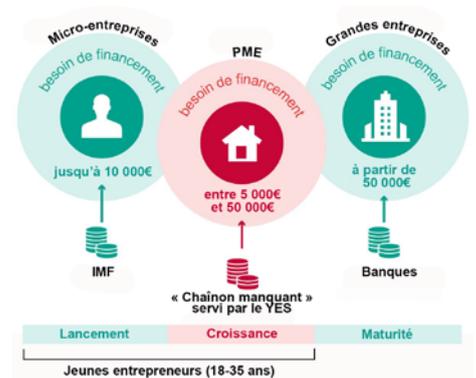
ADA développe des mécanismes de financement innovants adaptés aux jeunes entrepreneurs (crédits plus longs et remboursements flexibles basés sur les revenus).

Aider les entreprises à se développer grâce au YES-FI

Si son projet au Sénégal entend aider de jeunes entrepreneurs à lancer leur entreprise, ADA cherche également à soutenir les entreprises existantes qui ont besoin de financer leur prochaine phase de croissance. L'initiative de financement des jeunes entrepreneurs appelée « YES-FI » (Young Entrepreneurs Sustainable Financing Initiative) octroie des montants (fonds de roulement et investissements) compris entre 5 000 et 50 000 euros à des entrepreneurs en pleine croissance de divers pays d'Afrique et d'Amérique latine. L'initiative couvre ainsi la catégorie des besoins de financement les moins desservis dans le « chaînon manquant » (ou missing middle), qui fait référence aux demandes de financement trop importantes pour les IMF et trop petites pour attirer l'attention des banques commerciales et des investisseurs d'impact.

Le YES-FI finance les entrepreneurs afin de leur créer un historique de financement auprès des institutions financières locales, qui peuvent ensuite prendre en charge les cycles de financement suivants à moindre risque et sans le soutien de ADA.

Le YES-FI se caractérise également par le fait que les remboursements de la dette ne sont pas fixes, mais calculés sur la base



du chiffre d'affaires mensuel de l'entrepreneur. ADA a choisi cette approche innovante pour réduire le risque de non-remboursement des crédits et laisser une marge de manœuvre aux entrepreneurs. Les incubateurs se réfèrent aux informations financières des entrepreneurs pour déterminer chaque mois le montant à rembourser et les entrepreneurs peuvent choisir de rembourser le minimum, en fonction de leurs besoins de liquidités du moment.

Tant que les entrepreneurs ont un crédit en cours, ils bénéficient de l'accompagnement des incubateurs partenaires. Le coût de cet accompagnement est partiellement couvert par les remboursements du crédit et s'élève à environ 3% du capital restant chaque mois.

Ce projet se poursuivra jusqu'en mars 2023. Il vise à développer des services financiers sur mesure pour les jeunes avec des conditions flexibles et à leur proposer des formations et un accompagnement après le décaissement du crédit. Un partenariat a également été signé avec l'incubateur Jokkolabs pour développer une formation certifiée en horticulture agroécologique et en agroalimentaire et aider 150 entrepreneurs à peaufiner leur plan d'affaires et à accéder au marché.

En 2021, ADA a contribué à optimiser les interactions. Par exemple, U-IMCEC a été à l'origine de rencontres avec les chambres de commerce, le Centre de Formation Professionnelle et le Conseil départemental de Kaolack afin d'organiser des sessions d'éducation et de sensibilisation financière pour les jeunes. Fin 2021, près d'un quart des jeunes financés par U-IMCEC avaient collaboré pour la première fois avec des partenaires autres que les parties prenantes du projet de ADA/LuxDev.

« Au début, l'accompagnement était principalement axé sur la création de mon entreprise et l'élaboration d'un plan d'affaires réaliste. J'ai bénéficié d'un fonds de prototypage pour tester mes produits, gagné un concours de production biologique au Sénégal et profité du réseau de Jokkolabs pour avancer. »

Armande Lo

Fondatrice de Mandabio (production de fruits, légumes et jus de fruits biologiques) au Sénégal



Soutien à la production et à l'accès aux produits financiers sur mesure pour les petits exploitants agricoles

ADA améliore les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles en les aidant à être plus productifs et à accéder à des services financiers adaptés. Pour ce faire, ADA met les acteurs des chaînes de valeur agricoles en relation et forme les IMF à la finance agricole.



© Fondesurco (Peru)

Chiffres clés 2021

- 30 IMF soutenues dans le développement de crédits agricoles (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Guatemala, Honduras, Laos, Nicaragua, Niger, Panama, Pérou, Salvador, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Tunisie) ;
- 8 IMF, 1 ONG, 1 coopérative et 1 PME soutenues dans le développement d'un service d'appui technique aux producteurs agricoles ;
- 24 415 bénéficiaires de crédits agricoles ;
- 16 330 bénéficiaires d'un appui technique agricole.

Contribution aux ODD

Cible 8.10 : Renforcement des capacités des institutions financières

Cible 2.3 : Amélioration de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs, y compris via l'accès aux services financiers

Les agriculteurs et acteurs des chaînes de valeur agricoles (CVA) et agroalimentaires des pays en développement doivent avoir accès à des services financiers adaptés pour améliorer leurs moyens de subsistance et leur productivité pour renforcer la sécurité alimentaire globale. Cependant, de nombreuses IMF ne disposent pas des compétences pour gérer les prêts agricoles, rendant difficile l'obtention de financements pour les agriculteurs désireux d'améliorer leurs pratiques de production et d'accéder à de nouveaux marchés.

Le soutien de ADA aux petits producteurs se décline en trois axes d'intervention :

- soutien des projets d'assistance technique qui renforcent la productivité et les CVA ;
- rôle de coordinateur en mettant ces acteurs en relation avec des IMF afin de faciliter l'accès des agriculteurs au financement ;

- formations des IMF pour qu'elles adaptent leurs produits aux besoins de financement des agriculteurs.

Les trois projets ci-après illustrent ces trois axes.

SSNUP : renforcer la résilience des petits exploitants et des chaînes de valeur agricoles

Le SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling Programme) cherche à renforcer la productivité et la résilience des petits exploitants agricoles en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Il cofinance des projets d'assistance technique qui renforcent les petits exploitants et les acteurs des CVA (PME, coopératives agricoles, IMF et autres intermédiaires financiers agricoles). Ces projets vont du développement de services d'assurance indicielle à la promotion de pratiques agroécologiques et climato-intelligentes.

Le programme cible les CVA dans lesquelles les investisseurs d'impact (Fondation Grameen Crédit Agricole, Incofin, Oikocredit, responsAbility, Symbiotics notamment) et leurs facilités d'assistance technique sont déjà actifs. Comme les bénéficiaires ciblés figurent déjà dans leur portefeuille ou parmi leurs prospects, le SSNUP peut orienter des financements supplémentaires sans avoir besoin d'une due diligence (audit) préalable. Le financement des projets est alors plus efficace et les investissements des investisseurs d'impact sont moins risqués. Soutenu par les gouvernements du Luxembourg, de la Suisse et du Liechtenstein, le SSNUP est coordonné par ADA, qui assure également le partage des connaissances et la diffusion des bonnes pratiques.

En 2021, 14 projets ont été lancés. Ils renforceront 30 institutions financières, coopératives de producteurs et PME. Pour ne citer qu'un exemple, un projet de la Fondation Grameen cible une PME sénéga-



© ADA

Caroline Morilhat et Thu Hien Dao de ADA coordonnent la plateforme en ligne FAR.

ADA soutient les petits exploitants : assistance technique pour augmenter la productivité, mise en relation des acteurs des chaînes de valeur agricoles avec les IMF et formations.

laise qui transforme le riz produit par les petits exploitants agricoles. Les rizières de démonstration ont prouvé que de bonnes pratiques de production amélioraient la quantité et la qualité du riz. Les agriculteurs ont ainsi pu augmenter leur rendement et la PME bénéficier d'une production accrue et de meilleure qualité.

F2.0 : une plateforme en ligne pour la commande d'intrants et la gestion des stocks

ADA a créé la plateforme web F2.0 (Farmer 2.0) pour mettre les acteurs des chaînes de valeur agricoles (CVA) en relation avec les IMF afin de faciliter leurs échanges, la transmission des informations et la dématérialisation des paiements. Elle permet d'accroître l'inclusion financière des groupements de petits exploitants, de réduire les risques et de rendre les services de l'IMF plus efficaces et plus ciblés grâce à des prêts adaptés et à la demande des petits exploitants agricoles.

La plateforme F2.0 permet aux petits exploitants d'ouvrir un compte bancaire dans une IMF, de trouver les financements de leurs intrants (engrais et semences) et de les obtenir directement en nature. Après la récolte, la plateforme leur permet de suivre les remboursements de crédit intrant faits en nature par dépôt de récoltes auprès des partenaires affiliés au programme (organisations paysannes, commerçants).

F2.0 renforce aussi les liens dans les CVA. En amont, elle permet de définir des catalogues d'intrants, de passer des commandes, de les faire financer par l'IMF et de faire suivre leur livraison par l'organisation paysanne. En aval, elle facilite le suivi de la collecte des récoltes auprès des bénéficiaires, le suivi des stocks et la vente par l'organisation paysanne ou le commerçant.

En 2021, des modules de F2.0 ont été déployés au Sénégal, en Sierra Leone et en Éthiopie avec quatre IMF ; actuellement, d'autres IMF et organisations de producteurs sont identifiées au Sénégal en vue d'une utilisation future de la plateforme.

FAR : formation en finance agricole et rurale

En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ADA organise une formation en finance agricole et rurale (FAR) pour les institutions financières ou les organismes publics africains.

En français et en anglais, les sessions d'introduction en ligne et de perfectionnement en présentiel étudient les stratégies de développement du secteur rural et agricole africain, en mettant l'accent sur les effets des changements climatiques. Le programme s'adresse à des cadres dirigeants ou opérationnels qui ont le pouvoir de faire appliquer les outils fournis lors de la formation pour concevoir des produits de financement des CVA.

Les sessions en présentiel se tiennent une fois par an, soit dans un pays africain – généralement le pays hôte de la Semaine africaine de la microfinance (SAM) lorsqu'elle a lieu –, soit au Luxembourg. En 2021, la session en ligne a réuni 45 participants et celle en présentiel en octobre a réuni 39 participants de 18 pays, juste avant la SAM à Kigali (Rwanda).

« La mise en situation est intéressante : directeurs d'institutions de financement agricole, nous devons créer un produit selon le type de risque, définir des politiques de gestion de risque selon la méthode de chaîne de valeur et intégrer les produits d'assurance pour évaluer un dossier. »

O. Cedrick Montetcho

Directeur des investissements, Institutions financières - Afrique de l'ouest, Sénégal - Participant à la formation FAR



Lutter contre les effets des changements climatiques et accéder à des services de base

ADA contribue à l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement par les populations vulnérables en développant avec ses IMF partenaires des crédits verts, notamment pour accéder à des équipements fonctionnant aux énergies renouvelables.



© Enda Tamweel

Chiffres clés 2021

- 16 IMF appuyées pour développer un produit financier dédié à une activité ou un usage respectueux de l'environnement (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Salvador, Tunisie).
- 1 229 bénéficiaires de ces crédits :
 - 139 sur l'agriculture durable ;
 - 492 sur les énergies renouvelables ;
 - 480 sur la mise en place d'un système d'eau et assainissement ;
 - 64 sur l'amélioration de l'habitat ;
 - 54 sur une autre activité respectueuse de l'environnement.

Contribution aux ODD

Cible 6.2 Accès à des services d'assainissement

Cible 7.1 Accès à l'énergie propre

Cible 8.10 Renforcement de capacités des institutions financières

Cible 11.1 Amélioration de l'habitat

Appliquer de bonnes pratiques agricoles en Tunisie

Enda Tamweel est une institution de microfinance tunisienne engagée dans la transition énergétique. Elle vise à rendre les entreprises de ses clients plus efficaces énergétiquement. Sensible à cette démarche, ADA a appuyé Enda en 2019 pour développer un crédit vert appelé « Eco-shems », destiné à financer des systèmes d'irrigation par pompage solaire pour les producteurs de palmiers dattiers.

Suite à l'introduction du crédit dans 6 agences au sud du pays, Enda a étendu le pilote à 3 agences supplémentaires en 2021 et formé 89 agents de crédit sur un outil de dimensionnement en ligne développé avec MicroEnergy, destiné à évaluer les besoins énergétiques du client en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques et lui établir un devis adapté. Fin 2021, 106 crédits Eco-shems avaient été octroyés depuis le début du projet, pour un montant de 539 997 EUR.

Un programme d'accompagnement pour garantir la bonne utilisation du crédit

L'installation de systèmes d'irrigation a entraîné un phénomène de sur-pompage, en raison du faible coût du solaire comparé au gasoil traditionnellement utilisé. Cette sur-extraction des ressources en eau est préjudiciable à l'environnement et peut entraîner des maladies sur les cultures. Le sur-arrosage des palmiers dattiers a

« ADA nous a aidés à mener une étude de marché pour comprendre les besoins de notre cible en matière de finance verte et nous a mis en relation avec les acteurs locaux. Nous avons compris le potentiel de la finance durable dans notre portefeuille et l'avons converti en actions concrètes. »

Kheireddine Kahia

Responsable de la stratégie agricole et environnementale chez Enda Tamweel



Le système d'irrigation par pompage solaire fonctionne au moyen de panneaux photovoltaïques. Grâce à l'énergie générée par ces panneaux, la pompe s'active et puise l'eau disponible dans les nappes phréatiques.

L'accès à des services de base (eau, énergie, habitat) permet d'améliorer les conditions de vie.

notamment favorisé la pousse d'herbes autour des arbres, provoquant la prolifération d'acariens responsables d'une perte de 30 à 50% de récoltes de dattes. Enda et ADA ont alors fait appel au bureau d'études ALCA afin de proposer un programme d'assistance technique couplé au crédit Eco-shems. Ce programme proposait une formation collective sur champs pour apprendre à bien gérer les ressources en eau, notamment via la technique du goutte-à-goutte, s'initier aux techniques du désherbage et lutter contre les acariens. La formation a été suivie d'un accompagnement individuel (coaching) de six mois pour chacun des participants. Au total, 41 producteurs ont bénéficié de cette assistance technique.

Une institution désormais autonome

ADA a réalisé une étude démontrant que le produit Eco-shems était rentable et que l'assistance technique couplée à ce crédit était nécessaire pour permettre sa bonne utilisation et atténuer le risque. ADA a cessé son accompagnement fin 2021. Enda est maintenant formée et outillée pour généraliser de manière autonome la commercialisation du produit à l'ensemble de ses agences. En 2022, l'IMF prévoit de diversifier l'utilisation du crédit Eco-shems, notamment pour l'acquisition de réfrigérateurs fonctionnant à l'énergie solaire.

Améliorer les conditions de vie des populations à faibles revenus en Amérique centrale

ADA et REDCAMIF ont lancé un programme entre 2018 et 2021 visant à améliorer la qualité de vie des populations à faibles revenus d'Amérique centrale et de la République dominicaine, en leur donnant accès à des crédits verts à forte dimension sociale. Ces crédits sont destinés à financer des activités respectueuses pour l'environnement soit pour améliorer le logement, soit pour rentabiliser les exploitations agricoles grâce à l'adoption de pratiques plus responsables.

ADA et REDCAMIF ont ainsi appuyé 18 IMF au Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Panama, Costa Rica et République dominicaine à développer des crédits verts, dont six d'entre-elles ont aussi bénéficié d'un financement du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du Luxembourg.

Six types de crédits verts ont ainsi été développés par ces 18 IMF :

- le crédit pour l'accès à l'énergie solaire, qui permet de financer l'installation de panneaux solaires destinés à produire de l'électricité et de l'eau chaude ;
- le crédit pour l'accès à l'eau et l'assainissement, utilisé pour financer le raccordement du logement au réseau d'eau potable de la ville, construire des sanitaires ou installer des systèmes de collecte d'eau de pluie ou de traitement des déchets organiques ;

- le crédit pour l'habitat vert, destiné à entreprendre des travaux de rénovation énergétique du logement ;
- le crédit pour l'agriculture et l'élevage, qui offre aux éleveurs la possibilité de financer l'adoption de pratiques d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques, comme une meilleure gestion des eaux, des excréments ou des techniques de reproduction ;
- le crédit pour l'élevage familial durable, destiné à financer des intrants pour le bétail et à enseigner des techniques sylvo-pastorales¹ à la famille pour l'élevage du bétail ;
- le crédit pour l'écotourisme, qui finance la construction d'écologes, de chambres d'hôtel ou de restaurants dans des zones touristiques potentielles, mais aussi des installations pour développer les activités touristiques (sentiers pédestres, signalisation, transport).

A fin 2021, plus de 2 400 clients ont souscrit un crédit vert auprès des 18 IMF accompagnées par REDCAMIF et ADA.

Des crédits développés selon une méthodologie centrée sur le client

La conception de ces crédits verts à forte valeur ajoutée sociale s'est faite selon les principes du « Customer Centricity », une méthodologie qui place le client au cœur des orientations stratégiques en intégrant toutes les parties prenantes de l'organisation (clients, employés, fournisseurs, partenaires, actionnaires et collectivités). Cette méthodologie est au cœur de l'accompagnement fourni par REDCAMIF et ADA aux IMF qui développent de nouveaux produits.

i **Parcourez les outils « Customer Centricity » dans la section « Ressources » du site de ADA ou en tapant « toolboxada.com » dans l'URL de votre navigateur web.**

¹ Qui favorisent la pousse de l'herbe.



ADA, conseiller en investissement de LMDF

ADA agit en tant que conseiller en investissement auprès du fonds LMDF (Luxembourg Microfinance and Development Fund). ADA effectue la prospection, la sélection et l'analyse sociale et financière des institutions de microfinance innovantes et à fort impact social.



© Fabienne Bossa

Chiffres clés LMDF 2021

- 25 IMF ont été financées à hauteur de 21,5 millions d'euros ;
- Au total, 48 IMF sont financées par LMDF sur les conseils de ADA ;
- Encours de prêts : 35,3 millions d'euros ;
- 75 495 micro-entrepreneurs directement atteints :
 - dont 65% de femmes ;
 - dont 24% dans le secteur agricole ;
 - dont 49% de prestataires de services et de petits commerces.

Assistance technique fournie par ADA aux IMF financées par LMDF :

- Total : 250 000 EUR :
 - 100 000 EUR pour de l'assistance technique ponctuelle ;
 - 150 000 EUR pour de l'assistance technique renforcée.
- 16 IMF pour lesquelles un cofinancement ponctuel a été octroyé ;
- 3 IMF bénéficient d'un soutien renforcé : Lapo (Sierra Leone), Vision Fund (République dominicaine) et Vahatra (Madagascar).

Contribution aux ODD

Cibles 10.b et 17.3 : Investissements étrangers directs

En 2009, ADA a été à l'origine de la création d'un fonds d'investissement privé, le Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF), au travers duquel des investissements (sous forme de dettes) ont été effectués depuis. En tant que conseiller en investissement mandaté pour le fonds LMDF, ADA prospecte, analyse et sélectionne les institutions de microfinance présentant les profils recherchés par le fonds. ADA ne sélectionne que les IMF qui répondent aux critères financiers et sociaux stricts de LMDF et qui apportent une valeur ajoutée spécifique au marché dans lequel elles opèrent.

ADA effectue des visites de due diligence (audit préalable à l'investissement), présente les dossiers d'investissement au comité ad hoc et assure le suivi des investissements en vue de remplir la mission financière et sociale du fonds. À la demande de LMDF, ADA soutient également la définition de la stratégie d'investissement du fonds. Par ailleurs, ADA collabore étroitement avec Iford/LMDF pour assurer la complémentarité et la cohérence de ses investissements avec les autres acteurs de développement basés au Luxembourg.

Pour LMDF, l'année 2021 aura été marquée par un retour à la normale après une interruption des activités due à la pandémie de coronavirus, puisque l'encours du portefeuille a atteint un montant de 36 millions en décembre et que la qualité du portefeuille est revenue aux niveaux d'avant la pandémie.

L'assistance technique de ADA en complément des investissements de LMDF

En complément des investissements de LMDF, ADA dispense des formations et fournit une assistance technique aux IMF afin d'optimiser leurs performances financières et sociales. Cette assistance permet à la fois d'améliorer leur bilan et de garantir la protection des consommateurs. Plus généralement, cela ne profite pas seulement à l'IMF soutenue mais contribue à un renforcement de l'ensemble du secteur de la finance inclusive des pays concernés.



En tant que conseiller en investissement, ADA prospecte, analyse et sélectionne les IMF aux profils recherchés par le fonds LMDF.



En complément des investissements de LMDF, ADA dispense des formations et fournit une assistance technique aux IMF afin d'optimiser leurs performances financières et sociales.

ADA apporte un soutien à la fois ponctuel et renforcé aux IMF bénéficiaires de LMDF. Les interventions ponctuelles cofinancées par ADA comprennent des formations, des notations, des évaluations de performance sociale ou des projets spécifiques tels que le développement d'une application ou la mise à jour de la politique de protection des clients. Ces activités sont généralement cofinancées par ADA et sont réalisées par des consultants.

L'équipe de ADA propose aussi une assistance technique renforcée. Ces projets pluriannuels nécessitent une analyse préliminaire approfondie des besoins de l'IMF. Les projets peuvent être soit mis en œuvre par des prestataires de services (des consultants) sélectionnés par ADA, soit di-

rectement par ADA, en tant que conseiller technique, sans avoir besoin d'engager un consultant externe.

En 2021, par exemple, ADA a conseillé à LMDF d'investir 500 000 EUR dans Vision Fund (VF) en République dominicaine. Cette IMF se concentre sur l'offre de services financiers à des personnes en situation de pauvreté qui, sans cela, n'auraient que peu ou pas d'accès au crédit. L'IMF propose essentiellement des crédits d'appui à des activités commerciales, agri-

coles ou de fabrication et opère dans le sud du pays, où les niveaux de pauvreté sont plus élevés. En complément de ses crédits, VF offre des services d'éducation financière sans frais supplémentaires. Le prêt de LMDF est complété par une assistance technique renforcée, actuellement fournie par ADA, pour améliorer la transition digitale de VF.



**Luxembourg Microfinance
and Development Fund**

Le secteur de la finance inclusive se réunit au Rwanda pour la SAM 2021

Les 700 participants réunis à Kigali pour la Semaine africaine de la microfinance (SAM) ont discuté des stratégies et des actions visant à renforcer la résilience des prestataires de services financiers et des populations bénéficiaires face à des chocs tels que la pandémie de Covid-19.



© Igthe, © Godong

Chiffres clés

Organisée du 18 au 22 octobre 2021 à Kigali au Rwanda, la 5^{ème} édition de la SAM a rassemblé plus de 700 personnes de 53 pays, dont 37 pays africains.

- 700 participants sur la semaine ;
- 53 pays représentés, dont 37 pays africains ;
- 90 orateurs ;
- 20 ateliers et formations organisés par ADA et ses partenaires.

Foire aux investisseurs : 18 investisseurs, 2 agences de notation et plus de 200 IMF, 430 speed-dating en une journée.

Village des innovateurs : 30 exposants

Alors qu'il était presque impensable d'organiser un voyage d'affaires, ADA et les autres organisateurs ont fait un pari, celui de réunir en présentiel la plus grande plateforme de finance inclusive d'Afrique, la SAM, pour discuter de la résilience du secteur et des clients vulnérables à Kigali au Rwanda, du 18 au 22 octobre, dans le respect des règles sanitaires et de sécurité.

Cette édition de la SAM était organisée par ADA, en collaboration avec les gouvernements luxembourgeois et rwandais, le MAIN (Microfinance African Institutions Network), AFRACA (African Rural and Agricultural Credit Association) et AMIR (Association des institutions de microfinance au Rwanda). Alors que le scénario d'un événement hybride ou 100% en ligne se dessinait encore dans l'esprit des organisateurs quelques mois avant l'événement, c'est finalement le désir de fermer, ne serait-ce que symboliquement, la parenthèse de deux années de pandémie qui l'a emporté.

Grâce à cette décision, la SAM a une fois de plus offert un cadre ouvert et dynamique de discussion, d'analyse et d'exploration de solutions visant à accélérer l'inclusion financière des populations vulnérables et la croissance économique du continent.

La Semaine africaine de la microfinance (SAM)

À l'instar de l'édition précédente, la SAM 2021 s'est tenue sur cinq jours d'échanges de haut niveau : deux jours de conférence, suivis de deux jours de formations sur différents sujets organisées par les partenaires de la SAM, une journée pour le Village des innovateurs et la Foire aux investisseurs, deux événements clés pour favoriser les contacts et les échanges entre participants.

La résilience au cœur de la conférence

Comme thème central de la conférence, les organisateurs ont choisi l'un des principaux enseignements de la pandémie, à savoir la résilience : « On ne naît pas résilient, on le devient : renforcer la finance inclusive pour surmonter les crises ».

Il est généralement admis que les ménages pauvres sont non seulement les plus vulnérables, mais aussi les moins préparés en cas de choc. Les faibles taux d'épargne, l'imperfection des marchés de l'assurance et du crédit et l'inefficacité des mécanismes de transfert de fonds font

que les populations pauvres n'ont généralement pas de coussin financier pour amortir leur chute.

Les services financiers, notamment l'épargne, le crédit, les paiements digitaux et l'assurance peuvent améliorer la résilience pour mieux se préparer à de futurs chocs économiques. L'une des missions des institutions de microfinance africaines consiste à proposer des services qui permettent aux populations les plus vulnérables d'être moins exposées aux conséquences brutales des chocs et de leur fournir davantage d'outils pour faire face aux situations imprévues.

Cependant, le secteur financier africain a souffert pendant la pandémie de Covid-19, que ce soit par la perte de vies humaines ou, sur le plan économique, par les mesures de restriction que la plupart des pays ont adoptées et qui ont eu d'importantes répercussions sur de nombreuses institutions de microfinance. Dans le même temps, la crise a favorisé l'adoption d'approches et de stratégies d'adaptation innovantes.



« Le Luxembourg soutient activement la SAM, car elle nous donne l'occasion d'approfondir nos relations avec les pays africains afin de soutenir le développement économique. Nous sommes désireux de partager notre expertise réglementaire et technique pour renforcer la résilience des segments vulnérables de la population. »

Franz Fayot

Ministre de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du Luxembourg

Les deux jours de conférence de la SAM avaient pour principal objectif de favoriser des échanges autour d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques, mais aussi de possibilités de collaboration future pour renforcer ensemble le secteur de la finance inclusive africaine.

La conférence, structurée en 18 sessions au total, a réuni 90 intervenants, dont Franz Fayot, ministre de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du Luxembourg, et le Dr Uzziel Ndagijimana, ministre rwandais des finances et de la planification économique, ainsi que de nombreux représentants d'organisations nationales et internationales du secteur du développement et de la finance inclusive.

Des ateliers et formations gratuits

Pas moins de 20 ateliers et formations portant sur divers sujets (finance agricole, micro-assurance, finance digitale, client centricity, performance sociale, etc.) ont été organisés par ADA et des organisations de premier plan du développement et de la finance inclusive, notamment la Fondation Grameen Crédit Agricole, Cerise, la Social Performance Task Force (SPTF), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Microassurance Network et Hedera. L'une des sessions les plus appréciées et les plus suivies a été celle organisée par l'African Cyber Security Resource Center (ACRC).

Le Village des innovateurs

Le Village des innovateurs a été inauguré le 20 octobre, juste après la conférence, avec une cérémonie d'ouverture à laquelle ont été conviés tous les participants de la SAM. 30 innovateurs et trois partenaires, dont la LHoFT (Luxembourg House of Financial Technology) et la Mastercard Foundation, avaient leur stand dans le Village. Les innovateurs ont eu l'occasion de présenter leurs produits et leurs services au public.

La Foire aux investisseurs

La Foire est l'un des événements les plus populaires et les plus prisés de la SAM. Cette année, une application de mise en relation a non seulement facilité l'organisation des rendez-vous, mais aussi la sélection des institutions à rencontrer, sur la base de critères tels que le pays, la taille, le type de capitaux recherchés, etc. Cette nouveauté a permis d'organiser la Foire aux investisseurs de manière très efficace.



Dr Uzziel Ndagijimana, ministre rwandais des finances et de la planification économique.

Thème de la SAM 2021 :

On ne naît pas résilient, on le devient : renforcer la finance inclusive pour surmonter les crises



Village des innovateurs.



Prix de la transparence du MAIN.



De gauche à droite : Dr Brian Chirombo (Organisation mondiale de la Santé) et Aissa Touré Sarr (Banque Africaine de Développement).



« La SAM est le plus grand événement de finance inclusive en Afrique. Elle rassemble en un même lieu les principales organisations de microfinance, les investisseurs et les prestataires de services de toute l'Afrique, ce qui nous permet d'être plus efficace, d'initier de nouveaux partenariats et de créer des opportunités d'investissement. »

Patrick Losch
Président du conseil d'administration de ADA



Possibilités de networking informel

Depuis la toute première édition de la SAM, les pauses café, les pauses déjeuner, mais aussi les rencontres informelles dans les couloirs ou en fin de journée ont toujours été des moments privilégiés par les participants pour rencontrer de nouveaux partenaires potentiels ou pour approfondir les relations avec des organisations

qu'ils connaissaient déjà. D'après les informations remontées par les participants à l'issue de la Foire aux investisseurs, les moments de networking ont représenté les occasions les plus utiles pour conclure de nouveaux partenariats.

Plus qu'un événement, une plateforme avec un réel impact

La SAM 2021 s'est clôturée le vendredi par l'assemblée générale du MAIN et par des sessions de formation sur des sujets tels que les réseaux d'agents, la cybersécurité, la finance digitale responsable et la réalisation de projections financières et sociales. Tous les participants se sont accordés pour dire que la SAM avait, une fois encore, été une véritable réussite et un événement de networking essentiel, surtout si l'on considère le manque d'opportunités de réseautage depuis le début de la pandémie. Pour les 700 participants, la SAM a été la première occasion d'assister à un événement en présentiel depuis 2019.



Espace de networking au Centre de convention de Kigali.



© Ighite, © Godong

Foire aux investisseurs.

Tout de suite après la SAM, ADA a adressé un questionnaire de satisfaction aux participants. 93 % des répondants ont placé l'acquisition de nouvelles connaissances en tête de liste des effets positifs. La conférence a été l'occasion d'apprendre et de confirmer que certains problèmes (la cybersécurité, les changements climatiques, etc.) ne pouvaient se résoudre que par la collaboration.

90% des répondants ont indiqué que la SAM avait eu une incidence positive sur le développement de leurs réseaux et sur la perspective de nouer de nouvelles collaborations. Près de 50% des répondants ont déclaré que la SAM leur avait permis de conclure de nouveaux partenariats, principalement grâce aux occasions de networking et à la Foire aux investisseurs.

Ce rassemblement de 700 professionnels est une expérience humaine et professionnelle enrichissante. L'énergie, les connaissances et les nouvelles relations créées au cours de la SAM peuvent stimuler et inciter les participants à offrir de nouvelles opportunités aux personnes exclues. Ceci est confirmé par le fait que la quasi-totalité des personnes interrogées (98%) ont déclaré vouloir assister à la prochaine édition de la SAM et que tous les sponsors interrogés ont déjà confirmé leur soutien à la prochaine édition.



© Ighite, © Godong

Une session de formation pendant la SAM.

Les points à retenir de la conférence SAM

Pour stimuler la résilience, il est essentiel d'améliorer l'infrastructure réglementaire. Cela comprend des efforts aussi divers que l'émission et la mise à jour de plans nationaux d'inclusion financière et de résilience, ou la création d'environnements propices aux IMF et aux PME.

Les micro-emprunteurs, les institutions financières et les investisseurs sont de plus en plus conscients des avantages financiers (et sanitaires) de la transition vers une finance écologiquement responsable, car les pratiques écologiques sont plus efficaces, durables, moins risquées et peuvent améliorer la résilience.

Les services financiers digitaux de haute qualité offrent aux personnes et aux institutions plus d'options en cas de catastrophe, qu'il s'agisse d'envoyer des fonds à un membre de la famille dont la maison a été inondée ou de demander un prêt ou une assurance en ligne sans avoir à se déplacer pendant la pandémie. Pour autant, la cybersécurité devient un enjeu majeur à renforcer avec l'ensemble des parties prenantes pour renforcer la protection des clients finaux.

Les investisseurs d'impact ayant réussi à travailler ensemble pour soutenir les prestataires de services financiers dans leur adaptation à la Covid-19, les investisseurs traditionnels doivent désormais être encouragés à développer les modèles dont la viabilité a été démontrée par les investisseurs d'impact.

Des mesures d'atténuation pour compenser son empreinte carbone

ADA met en œuvre des actions pour compenser ses émissions de gaz à effet de serre.

Compenser grâce aux forêts

ADA a cherché à compenser les émissions de CO₂ produites par ses activités, notamment au travers des voyages effectués dans ce cadre.

La réserve de forêts Fundeverde au Nicaragua

Avec les partenaires de la Maison de la microfinance, ADA a signé un partenariat avec la Fundación Reserva Esperanza Verde (Fundeverde), une réserve de forêts primaires (aucune trace d'activité humaine visible) et secondaires (forêts qui se sont régénérées après destruction ou exploitation) de 23 hectares au Nicaragua. Afin d'assurer la préservation de cette zone, un plan de protection a été élaboré avec les organisations sur place. Il prévoit notamment des patrouilles terrestres et aquatiques pour prévenir du braconnage, de l'extraction illégale de bois, mais aussi d'éventuels incendies.

La forêt ADA au Luxembourg

Cette année, ADA a aussi soutenu la Fondation Hëllef fir d'Natur qui œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité par de la sensibilisation et des actions concrètes. Ce partenariat a permis d'installer 2 500 plants sur une surface de 120 ares dans une forêt au nord du Luxembourg.



Équipe ADA.



Plantation des arbres au Luxembourg.



Atelier de la fresque du climat.

La fresque du climat pour sensibiliser aux enjeux environnementaux

L'été dernier, à l'occasion du « *staff action day* » ADA, les collaborateurs ont participé à la fresque du climat, un atelier créatif et collaboratif d'une durée de 3h qui permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques. ADA figure désormais parmi le million de participants déjà sensibilisés à la fresque et a toutes les cartes en main pour intégrer les problématiques climatiques dans ses actions.

Plus d'informations sur fresqueduclimat.org.

Nos partenaires au Luxembourg en 2021



Nos partenaires dans la Maison de la microfinance



Conseil d'administration 2021

Président : Patrick Losch (depuis septembre 2021)

Vice-présidents : Nicole Dochen, Gilles Franck et Philippe Onimus

Administrateurs : Rémy Jacob, Michel Maquil, Max Meyer, Bram Schim van der Loeff, Luc Vandeweerd, Robert Wagener et Claude Witry



ADA est une organisation non-gouvernementale agréée et cofinancée par la Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire du Luxembourg..



ADA bénéficie du Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg.

Éditeur

ADA asbl
39 rue Glesener
L-1631 Luxembourg
www.ada-microfinance.org

Faites un don

BIL : LU66 0021 1753 6992 8900
Copyright : ADA, juin 2022
Mise en page : Cropmark

Suivez ADA sur

